



Comment cela fonctionne ?

- 1. Un professionnel ou vous**, parent, décide de faire appel au Programme de Réussite Éducative
- 2. Avec votre accord**, la situation de votre enfant est présentée à l'équipe pluridisciplinaire
- 3. Un parcours d'actions** est construit pour votre enfant
- 4. Le programme** se met en place avec votre adhésion
- 5. Le coordinateur et les référents** de parcours effectuent, en lien avec vous, des évaluations et bilans.

Si, à une étape du parcours, les actions proposées ne semblent plus adaptées, le programme peut-être revu, suspendu ou arrêté.



Conception : Julie Siegent

À qui s'adresser ?

L'équipe Réussite éducative :

Agathe Forneville,
coordinatrice de réussite éducative :

Tél. : 03 84 54 25 20

aforneville@mairie-belfort.fr

Référentes de parcours :

Les infirmières municipales
présentes dans les écoles.



Ville de BELFORT
Direction de l'Éducation
Hôtel de Ville de Belfort
et du Grand Belfort
Place d'Armes
90000 BELFORT
03 84 54 26 14



Programme de réussite éducative

Donner
à tous les enfants
la chance
de réussir





Le Programme
de Réussite Éducative
accompagne les enfants
qui présentent
des fragilités.



Pour qui ?

Pour les enfants
de **2 à 11 ans**
résidant à **Belfort**.

Pourquoi ?

- Pour **offrir la même chance de réussite à tous les enfants** et **contribuer à la réussite éducative de chaque parent**.
- Pour vous **écouter, conseiller, informer et orienter**.

Comment ?

En construisant ensemble, parents et professionnels, des **parcours individualisés** permettant :

- **d'accompagner votre enfant** dans sa scolarité,
- **de vous soutenir** dans votre rôle éducatif de parent,
- **d'assurer le bien-être** de votre enfant en renforçant la prévention et l'éducation à la santé.



Avec qui ?

- Avec **vous**, les parents, en tant que premier éducateur de votre enfant.
- Avec les **différents partenaires** des champs éducatif, social et sanitaire.
- Avec la **coordinatrice** qui assure un accueil personnalisé à vous et à votre enfant, les référents de parcours (infirmières municipales).

Quelles actions ?

(Selon les besoins de l'enfant)

- **Suivi** médical, diététique, psychologique
- **Activités** d'éveil
- **Renforcement** des apprentissages fondamentaux
- **Accès** à la culture, au sport, aux loisirs et aux vacances
- **Soutien** dans l'accompagnement de vos démarches pour votre enfant.

